

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 1er juin 2020.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (R.R.V.M., c. B-3, article 20)

- Ordonnance OCA20 17013 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur du 2 juin au 7 septembre 2020 sur la placette entre le chemin Queen-Mary et la rue Frère-André.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphe 8^o)

- Ordonnance OCA20 17011 permettant la fermeture de la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges direction sud entre le chemin Queen-Mary et la rue du Frère-André, du 2 juin et le 11 septembre 2020 et permettant l'occupation des unités de stationnement et d'une partie du trottoir en face de chacun des commerces situés en rez-de-chaussée ou au sous-sol touchés par la fermeture, du 2 juin au 31 octobre 2020.
- Ordonnance OCA20 17017 établissant les manoeuvres permises à l'intersection de la rue Jean-Brillant et de l'avenue Decelles, dans le cadre du projet de rue piétonne et partagée sur la rue Jean-Brillant.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

- Ordonnance OCA20 17012 permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture, et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées ainsi que de consommer des boissons alcoolisées du 2 juin au 31 octobre 2020 sur la placette entre le chemin Queen-Mary et la rue Frère-André.
- Ordonnance OCA20 17014 permettant de vendre des articles promotionnels et de la nourriture dans le parc Nelson-Mandela ainsi qu'à la Place de Darlington du 3 juin au 31 octobre 2020 dans le cadre de l'événement du «*Marché social itinérant Multicaf*».
- Ordonnance OCA20 17015 permettant de vendre des articles promotionnels et de la nourriture dans les parcs Georges-Saint-Pierre et Herbert-Outerbridge du 3 juin au 31 octobre 2020 dans le cadre de l'événement du «*Marché bonne bouffe NDG*».

RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (RCA19 17328)

- Ordonnance OCA20 17016 permettant l'utilisation à titre gratuit, par les usagers, du tennis extérieur du parc Martin-Luther-King et du parc Somerled, jusqu'au 12 octobre 2020 ainsi que l'utilisation à titre gratuit de l'aréna Doug-Harvey par le Dépôt Alimentaire NDG du 24 avril au 1^{er} août 2020 inclusivement.

FAIT à Montréal, ce 3 juin 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate